

RÉSEAU stationnements incitatifs



eme
atif

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La MRC de Drummond lance son nouveau *Réseau de stationnements incitatifs* dédié au covoiturage

Drummondville, le 29 octobre 2018 – Les citoyennes et citoyens désirant faire du covoiturage pour se rendre au travail ou pour tout autre déplacement de moyenne ou de grande distance peuvent maintenant laisser leur voiture dans l'un des 18 stationnements incitatifs répartis au sein de 16 municipalités de la MRC de Drummond. Le « **Réseau stationnements incitatifs** » est une initiative du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) dans le cadre de la démarche *Par notre propre énergie*, en collaboration avec la MRC de Drummond et les municipalités partenaires.

Grâce au nouveau site Web *stationnementsincitatifs.ca* dédié au réseau de stationnements incitatifs, les covoitureurs pourront facilement localiser et reconnaître les espaces qui leur sont dédiés au cœur de la MRC de Drummond. En effet, le site Web présente une carte de localisation interactive ainsi que des renseignements importants sur le projet. Par ailleurs, les covoitureurs pourront aussi localiser les différents stationnements en se rendant sur Google Maps. Ces stationnements incitatifs qui sont gratuits, accessibles, sécuritaires et bien entretenus toute l'année seront également identifiés sur le terrain par une signalisation simple et distincte.

La MRC de Drummond et la Commission scolaire des Chênes offrent déjà un système de transport collectif en milieu rural en mettant à la disposition des citoyennes et citoyens les places inutilisées dans les autobus scolaires. Le nouveau réseau de stationnements incitatifs pour le covoiturage permettra à la MRC d'accroître l'offre en transport durable sur son territoire. « *En collaborant à la mise en place de ce réseau, la MRC et les municipalités concernées faciliteront l'adoption d'habitudes écoresponsables de la part des automobilistes. Au total, c'est **près d'une centaine d'espaces gratuits, accessibles, sécuritaires et bien entretenus à longueur d'année** qui seront offerts. Cela encouragera de plus en plus de gens à pratiquer le covoiturage. Avec la réduction des gaz à effet de serre qui en découlera, tout le monde sera gagnant!* » a exprimé Monsieur Alexandre Cusson, préfet de la MRC de Drummond.

Rappelons que le transport est la principale source d'émission de gaz à effet de serre en région. En effet, près de 85% des citoyennes et citoyens de la MRC de Drummond effectuent, seuls dans leur voiture, leurs déplacements quotidiens entre leur domicile et leur travail. Voilà donc toute l'importance de faciliter et de promouvoir des modes de transport plus durables. Par ailleurs, compte tenu du prix de l'essence, le covoiturage peut avoir un impact positif et appréciable sur le portefeuille des ménages.

« *La mise en place du réseau de stationnements incitatifs au sein de la MRC, c'est la première phase d'un projet évolutif. D'autres stationnements incitatifs viendront se greffer au réseau au cours des prochaines années. Des activités de communication et de sensibilisation au covoiturage devraient également s'ajouter. Le CRECQ vise à ce que le covoiturage devienne, au Centre-du-Québec, une option facile et pratique de mobilité durable pour remplacer l'utilisation de l'automobile en solitaire, pour les distances de plus de 25 ou 30 km* », a mentionné Monsieur Gilles Brochu, président du CRECQ.

Le « *Réseau stationnements incitatifs* » a été mis en place grâce à une contribution financière de 12 000\$ de la MRC de Drummond, par l'entremise du Fonds de la ruralité, et de 5000\$ du comité en transport collectif de la MRC de Drummond. De plus, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques soutient la démarche *Par notre propre énergie*, financée par le Fonds vert, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

— 30 —

À propos du CRECQ

Le CRECQ est un organisme à but non lucratif regroupant de nombreux intervenants provenant de plusieurs secteurs d'activité et intéressés à la protection de l'environnement et au développement durable (institutions, entreprises, groupes environnementaux, individus, etc.) L'organisme est reconnu officiellement comme l'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière d'environnement régional. Il favorise une approche de concertation en vue de trouver des solutions aux problèmes environnementaux du Centre-du-Québec. Pour plus de détails sur l'organisme, visitez le www.crecq.qc.ca.

Source : Eric Perreault
819 475-1048 poste 214
eric.perreault@crecq.qc.ca